

<b>Zeitschrift:</b>	Nachrichten der Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare und der Schweizerischen Vereinigung für Dokumentation = Nouvelles de l'Association des Bibliothécaires Suisses et de l'Association Suisse de Documentation
<b>Herausgeber:</b>	Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare; Schweizerische Vereinigung für Dokumentation
<b>Band:</b>	25 (1949)
<b>Heft:</b>	4
<b>Artikel:</b>	Bibliothèques et centres de documentation de la "N.V.Philips" Gloeilampenfabrieken à Eindhoven (Hollande)
<b>Autor:</b>	Frachebourg, César
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-770924">https://doi.org/10.5169/seals-770924</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

und -verarbeitung als Kern umfassen. Auf Grenzgebieten werden gesammelt: Werke der Lagerstättenkunde einschliesslich geologischen und mineralogischen Schriften, sofern dieselben Beiträge über Eisen enthalten; ferner Schriften über Verwendungsgebiete von Eisen im Maschinenbau, Waffenwesen und Verkehrswesen; ebenso Schriften über die kulturellen Fragen, beispielsweise die künstlerische Verwendung von Eisen in Schmiedekunst und Kunstguss.

Als Standort für die « Eisenbibliothek » wurde das ehemalige Klostergut Paradies in der Nähe von Schaffhausen bestimmt. Die Verwaltung wird durch Organe der Georg Fischer Aktiengesellschaft in Schaffhausen besorgt.

---

**BIBLIOTHÈQUES ET CENTRES DE DOCUMENTATION DE  
LA « N. V. PHILIPS' GLOEILAMPENFABRIEKEN  
à EINDHOVEN (Hollande) »**

Par César FRACHEBOURG.

La N. V. Philips Gloeilampenfabrieken est l'une des plus grandes entreprises industrielles de Hollande. Elle emploie 20 000 personnes dans ses différents services. C'est donc une commune dans la commune. Cela est même si vrai, qu'elle dispose d'une série d'institutions sociales que beaucoup de communes politiques ne demanderaient pas mieux que de posséder. Ces institutions vont des jardins d'enfants à un grand théâtre en passant par les places de sport pour jeunes et vieux, restaurants, hôpitaux et bibliothèques récréatives.

Nous dirons quelques mots de ces dernières à la fin de cette petite communication. Ce qui nous intéresse spécialement ici, c'est l'organisation du service de bibliothèque d'une industrie d'un ordre de grandeur inconnu en Suisse. L'entreprise possède 7 grandes bibliothèques indépendantes (sans compter les bibliothèques manuelles plus ou moins importantes) qui sont: la bibliothèque chimico-technique, la bibliothèque du laboratoire de physique, la bibliothèque de la fabrique d'appareils, la bibliothèque juridique, la bibliothèque de la fabrique de machines, la bibliothèque commerciale et la bibliothèque du bureau des brevets. Un secrétariat de bibliothèque, sans collection de livres, liquide les affaires administratives et financières communes, à toutes ces bibliothèques.

Nous avons visité la première d'entre elles, c'est-à-dire la bibliothèque chimico-technique. Spacieuse, bien éclairée, elle est

située au haut d'un bâtiment, comme celle de la Ciba à Bâle. L'ameublement est moderne. Les rayons pour livres sont de même hauteur que ceux de la bibliothèque nationale. Un fait à signaler est la publication d'un bulletin bibliographique hebdomadaire des articles qui paraissent dans les revues scientifiques et techniques. Les référendaires, si l'on peut appeler ainsi les spécialistes qui font les petits résumés de chaque article d'une certaine importance, ne sont pas des personnes du service de la bibliothèque. Ce sont les chimistes, les ingénieurs ou les techniciens eux-mêmes, c'est-à-dire ceux pour lesquels tel ou tel périodique a le plus d'intérêt. La bibliothèque ne fait que, primo, collectionner les résumés dans les fichiers (format A 6), et, secundo, classer lesdits résumés pour en rédiger le bulletin bibliographique hebdomadaire qui porte le nom de « *Documentatie Lichtgroep* ». Cette *documentation décentralisée* a des avantages et des inconvénients. Un résumé bibliographique rédigé par la personne qui s'occupe de la matière à traiter a certainement l'avantage de l'exactitude, mais l'inconvénient peut-être d'être conçu en des termes trop techniques ou de métier. Les résumés peuvent ainsi souffrir de la déformation professionnelle de leurs auteurs. Au surplus, c'est demander de la part des intéressés à la rédaction beaucoup de générosité intellectuelle, car la tendance à garder pour soi la connaissance d'un objet, d'une innovation, d'un problème tient trop de la nature égoïste de l'individu. Mais, en Hollande, cette documentation décentralisée sacrifie sur l'autel de la collaboration l'esprit égoïste. En effet, le Hollandais semble plus porté que le Suisse au travail en commun. Il est moins individualiste et ne va de l'avant que s'il est assuré de l'aide des intéressés à la même cause. Ce sont du moins les impressions que nous rapportons de la visite faite à Eindhoven. Dès qu'il a paru, le « *Documentatie Lichtgroep* » est déposé pendant huit jours à la salle de lecture de la bibliothèque où il est à la disposition des lecteurs qui ont été rendus attentifs aux articles qu'il contient. Il ne peut être emporté à la maison qu'en dehors des heures de travail, et sous réserve qu'il soit remis à sa place dès le lendemain matin du soir où il a été reçu en prêt.

Les livres qui étaient classés d'après un système propre à la fabrique, sont en train d'être rangés d'après l'index de la Classification décimale universelle.

La bibliothèque récréative que nous citions au début est importante à tous les points de vue. Au moment où nous visitions la fabrique, un vendredi soir vers 17 heures, une soixantaine de personnes faisaient la queue, les unes prenant, les autres rapportant un livre. Et pourtant nous étions à Eindhoven et Hilversum, un des

plus grands centres de l'industrie radiophonique d'Europe disposant d'un propre programme de radio. Duhamel, qui n'aime pas la radio, aurait eu le cœur tout réjoui de la voir passer après les livres et aurait été enchanté des slogans pleins d'esprit que l'on trouve placés en vue dans les différents locaux, telle cette devise que nous avons notée :

« Si tu veux corriger la qualité,  
Commence par toi-même »,

devise probablement inspirée par cette pensée qu'un vieux curé aimait à répéter du haut de la chaire :

« Si tu veux corriger le monde,  
Commence par toi-même ».

En conclusion, nous ne pouvons nous empêcher de relever que les bibliothèques et centres de documentation des grandes industries hollandaises sont vraiment à la mesure de ces dernières et dépassent ce que nous pouvons voir en Suisse.

---

## PROTOKOLL

### der 48. Jahresversammlung der Vereinigung schweizerischer Bibliothekare am 25. und 26. Juni 1949 in Glarus

Im Landratssaal, in dem die öffentliche Sitzung stattfand, konnte der Präsident, Herr A. Roulin, kurz nach 17 Uhr über 140 Mitglieder und Gäste begrüssen und den Behörden von Kanton und Gemeinde Glarus für die freundliche Aufnahme in ihrem Lande danken.

Die Geschäfte der Tagesordnung wurden innert der dafür vorgesehenen Zeit in rascher Folge abgewickelt. Das Protokoll der 47. Jahresversammlung in Lausanne (s. « Nachrichten » 1949, Nr. 2, S. 42—46) wurde genehmigt, worauf der Präsident seinen Jahresbericht vorlas, der von der Mitgliederversammlung mit Applaus verdankt wurde (abgedruckt in den « Nachrichten » 1949, Heft 3, S. 66—71). Zur Jahresrechnung 1948 (s. « Nachrichten » 1949, Heft 2, S. 46/47) gab der Quästor, Dr. L. Altermatt, einen erläuternden Bericht. Der günstige Abschluss mit rund 1000 Fr. Mehreinnahmen ist zum grössten Teil auf die erhöhten Beiträge der Kollektivmitglieder zurückzuführen. Eine Herabsetzung der Beiträge ist aber wegen den begonnenen Arbeiten und Aufgaben (Verzeichnis ausländischer Zeitschriften, besondere Kredite für den Ausschuss für